

- Dans sa couverture du processus de transition, la SABC fait preuve de parti pris et diffuse des messages de propagande au lieu d'informer et d'éduquer la population comme il le faudrait. A ce point crucial du processus, la SABC doit s'en tenir à la plus totale impartialité.

- Les textes préliminaires des avis portant sur les élections et l'Assemblée constituante contiennent plusieurs éléments qui, s'ils restent inchangés, risquent de compromettre la tenue d'élections libres et justes, les travaux de l'Assemblée constituante et la transition vers l'indépendance.

En ce qui concerne l'approche générale de votre gouvernement à l'égard des pays de la région, l'Afrique du Sud continue d'être accusée d'actes de déstabilisation contre ses voisins. Sur la foi de nos propres évaluations, des études qui nous ont été communiquées et des observations de mes homologues et des États de la ligne de front, il est clair que la déstabilisation constitue une menace permanente pour la région.

La reconstruction des pays de la région, ravagés par des conflits armés alimentés par l'Afrique du Sud, s'avèrera une tâche difficile. Elle devra se faire dans un climat de paix et de stabilité. L'apartheid - et la déstabilisation qui en est le volet extérieur - perpétue la violence et les conflits. Le Canada et d'autres pays fournissent une aide économique substantielle à la région, par voie bilatérale et par l'entremise de la SADCC; nous reconnaissons cependant que les pays concernés ne réaliseront jamais leur plein potentiel tant que l'apartheid sera en place. Une fois que celui-ci aura été véritablement démantelé, nous serons heureux de conjuguer nos efforts de coopération et de développement avec ceux de l'Afrique du Sud.

Dans votre lettre, vous ne faites pas mention de l'apartheid, qui est pourtant au coeur du problème. Dans une lettre antérieure, je vous pressais de prendre des mesures conformes aux dispositions de l'Accord de Nassau, qui nous auraient permis de tirer, à Canberra, des conclusions plus positives quant aux développements dans la région, particulièrement en Afrique du Sud. Mes collègues et moi-même avons bien pris note de l'intention exprimée par le Parti national de procéder à des réformes et de négocier une nouvelle constitution avec les représentants de tous les groupes raciaux. Nous avons été forcés cependant de faire part de notre profonde déception devant l'absence de toute mesure concrète en vue des changements fondamentaux qui s'imposent. Le programme de réformes annoncé par le Parti national reste axé sur les droits collectifs plutôt que sur les droits individuels. La plupart de ceux qui ont été récemment libérés de prison sans avoir subi de procès ont fait l'objet de sévères ordonnances restrictives. D'autres détenus politiques sont encore incarcérés, y compris Nelson Mandela. La presse est toujours soumise à censure. La majorité de vos concitoyens ne pourront voter aux élections de septembre du seul fait de la couleur de leur peau. L'incorporation forcée des communautés noires dans les "homelands" se poursuit. Votre gouvernement a annoncé qu'il allait nommer 70 agents pour faire respecter la Loi sur les zones